



FONDOIR À CIRE

80279



Québec 

FONDOIR À CIRE

Ce fendoir sert à fondre la cire des vieux rayons ainsi que la cire d'opercule.

La partie chauffante consiste en une génératrice de vapeur de 6 000 watts ou en deux éléments électriques de 3 000 watts chacun.

Considéré sous son aspect extérieur, le fendoir est composé de quatre parties ou étages.

En partant du sol, le premier étage est le support métallique.

Le deuxième étage est une cuve en tôle abritant la dalle collectrice ainsi que le tuyau de vapeur.

L'étage suivant est le séparateur en tôle dans lequel s'insèrent deux paniers à mailles servant à collecter les grosses impuretés provenant de la cire des cadres ou des cadres eux-mêmes.

Le dernier étage est formé de deux hausses dans lesquelles on place les rayons à fondre.